

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission Aucune donnée disponible

Date de révision 05-nov.-2015

Numéro de révision 2



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FDS à l'aide du modèle de FDS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit PURPLE K DRY CHEMICAL

Autres moyens d'identification

Synonymes POTASSIUM BICARBONATE, KDC, PK

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u> d'utilisation

Utilisation recommandée

Suppression des incendies

Utilisations contre-indiquées Médical non po

Médical non pour la consommation de drogues humaine ou animale

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur STEEL FIRE EQUIPMENT LTD.

Adresse du fournisseur 150 SUPERIOR BLVD

MISSISSAUGA

Ontario L5T 2L2 CA

Numéro de téléphone du

fournisseur

Phone:9055641500

Fax:9055640008

Courriel du fournisseur sales@steelfire.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence de l'entreprise CANUTEC - 613 - 996 - 6666 OR *666 ON A CELL PHONE

2. IDENTIFICATION DES DANGERS



Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Cancérogénicité Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur

Avertissement

Mentions de danger

Susceptible de provoguer le cancer



Aspect Lavande

État physique Poudre(s) Solide

Odeur Inodore

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Toxicité inconnue

99 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Autres informations

Aucun renseignement disponible

Interactions avec d'autres produits chimiques



Page 2/11

Aucun renseignement disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes POTASSIUM BICARBONATE, KDC, PK.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Attapulgite	12174-11-7	1 - 5	*
Mica	12001-26-2	1 - 5	*
Noir de carbone	1333-86-4	0.1 - 1	*

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Si les

symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon.

Inhalation Déplacer à l'air frais.

Ingestion Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la

bouche à une personne inconsciente.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes et effets les plus

importants

Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.



5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Aucun renseignement disponible.

Code de prévention des incendies uniforme

POUSSIÈRE/POUDRE COMBUSTIBLE

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non.

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Non.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Autres informations Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

U

Page 4/11

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter

le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder/entreposer dans le contenant

d'origine seulement. Tenir à l'écart de la chaleur.

Produits incompatibles Agents oxydants forts. Acides forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Attapulgite 12174-11-7	TWA: 1 mg/m ³ respirable fraction	-	
Mica 12001-26-2	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 20 mppcf (<1% crystalline silica) 3 mg/m³ (vacated)	IDLH: 1500 mg/m³ containing <1% quartz TWA: 3 mg/m³ respirable dust
Noir de carbone 1333-86-4	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction	(vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m³ TWA: 3.5 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires. Masque antipoussières efficace.



Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

Aucun connu

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique Poudre(s), Solide

Aspect Odeur Lavande Inodore

Seuil de perception de Couleur Aucun renseignement Aucun renseignement disponible

l'odeur disponible

Propriété Valeurs Remarques Méthode pН 9-10 for 10% solution Aucun connu

Point de fusion / congélation 100-120 °C Aucun connu Point d'ébullition / intervalle Aucune donnée disponible Aucun connu d'ébullition Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun connu Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucun connu

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Not flammable Limite inférieure d'inflammabilité Not flammable

Pression de vapeur <1 mmHg Densité de vapeur Aucune donnée disponible

Aucun connu Densité Approx. 2.17 Aucun connu Solubilité dans l'eau Insoluble dans l'eau Aucun connu Aucun connu

Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible Coefficient de partage : Aucune donnée disponible

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Température de décomposition 100-120 C (KHCO3)

Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Propriétés explosives Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

Autres informations

Point de ramollissement Aucune donnée disponible Teneur en COV (%) Aucune donnée disponible Dimension de particules Aucune donnée disponible

Distribution granulométrique



Page 6/11

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u>

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Matières incompatibles. Protéger de l'humidité.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de potassium.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation.

Contact avec la peau Peut causer une irritation.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation	
Noir de carbone	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-	
1333-86-4				

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.



Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Attapulgite 12174-11-7		Group 2B Group 3		X
Noir de carbone 1333-86-4	A3	Group 2B		Х

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétéeAucun renseignement disponible.

Toxicité chroniqueContient un carcinogène connu ou suspecté. L'attapulgite (fibres de palygorskite) est un

silicate double d'aluminium et de magnésium hydraté. Les longues fibres (> 5 μ m) de palygorskite (attapulgite) sont peut-être cancérogènes pour l'homme (group 2B). Les courtes fibres (< 5 μ m) de palygorskite (attapulgite) sont inclassables quant à leur cancérogénicité pour l'homme (Groupe 3). Le noir de carbone a été classé par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme peut-être cancérogène pour

l'homme (groupe 2B) par inhalation.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire. Yeux. Peau. Tractus gastro-intestinal.

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Non applicable

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Noir de carbone 1333-86-4				24h EC50: > 5600 mg/L

Persistance et dégradabilité

Degrades rapidly in Humid/Wet environment.

Bioaccumulation

Low. Est biotransformation half-life: 0.012 days

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.



Page 8/11

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les

règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT NON RÉGLEMENTÉ

Nom officiel d'expédition NON REGULATED

Classe de danger N/A

TDG Non réglementé

MEX Non réglementé

<u>ICAO</u> Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

Nom officiel d'expédition NON REGULATED

Classe de danger N/A

IMDG/IMO Non réglementé

Classe de danger N/A

RID Non réglementé

ADR Non réglementé

ADN Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

DSL Tous les composés sont inscrits à la LIS ou la LES.

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques) LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis



Page 9/11

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santéNonDanger chronique pour la santéOuiRisque d'incendieNonRisque de décompression soudaineNonDanger de réactionNon

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65.

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Attapulgite - 12174-11-7	Carcinogen
Noir de carbone - 1333-86-4	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

.

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Mica	X	X	Χ		
12001-26-2					
Noir de carbone	X	X	X		Χ
1333-86-4					
Pigment blue 15			Χ	X	
147-14-8					

Règlements internationaux

Mexique

Limites nationales d'exposition en milieu de travail

Component	État cancérogène	Limites d'exposition
Mica		Mexico: TWA= 3 mg/m ³
12001-26-2 (1 - 5)		
Noir de carbone		Mexico: TWA 3.5 mg/m ³
1333-86-4 (0.1 - 1)		Mexico: STEL 7 mg/m ³

Mexique - Limites d'exposition en milieu de travail - Substances cancérogènes

Canada

Classe de dangers du SIMDUT

Non déterminé



Page 10 / 11

et chimiques -

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Risques pour la santéInflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques

Risques pour la santéInflammabilité 0 Danger physique Protection HMIS individuelle X

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Préparée par Bonne gestion des produits

23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1 800 572-6501

Date de révision 05-nov.-2015

Note de révision Aucun renseignement disponible

0 Ε

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique



Page 11/11